

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Direction de l'Architecture

ACADEMIE DE BORDEAUX

LYCEE DE TALENCE

(Gironde)

EXTENSION MAXIMA

~~AVANT-PROJET~~

Construction d'un bâtiment d'extension
de 30 classes

- RAPPORT EXPLICATIF -

Dressé par l'Architecte en Chef
soussigné

Pierre MATHIEU

BORDEAUX, le 29 Mai 1957

6 jours 458

R A P P O R T E X P L I C A T I F

ETAT ACTUEL -

Le Lycée de Talence est un lycée mixte de garçons et filles donnant l'enseignement du 1er et 2è degré.

Il dispose d'un terrain boisé de 12 hectares, voisin des terrains récemment acquis par l'université pour l'enseignement technique et supérieur constituant un ensemble universitaire très bien situé à la limite Sud-Ouest de l'agglomération bordelaise.

Il comprenait en 1939 des bâtiments anciens pour une population scolaire de 550 élèves environ dont 220 internes garçons. Ces bâtiments ont été complétés en 1949 et 1950.

PROGRAMMES ANTERIEURS -

En Novembre 1949 la direction générale du 2è degré décida d'accroître cet établissement et un programme d'extension fut établi à cette date pour :

250 internes jeunes filles

210 internes garçons

ainsi que l'externat et les services généraux correspondants.

Un avant-projet établi sur ces bases a été présenté au Conseil Général des Bâtiments de France qui a approuvé :

1°/ le plan de masse et les dispositions de principe des bâtiments dans sa séance du 21 Octobre 1952.

2°/ l'avant-projet de l'internat filles et des classes spécialisées dans sa séance du 20 Janvier 1953.

Toutefois la première tranche de travaux était limitée à 270 millions.

Un premier crédit de 60 millions accordé en 1954 a permis de réaliser les installations techniques générales :

- poste de transformation et distribution intérieure principale
- chaufferie centrale, équipement et distribution dans les bâtiments existants

Le crédit de 270 millions, accordé en 1955 a permis la réalisation des travaux suivants :

- construction de l'internat filles sauf le dernier bâtiment de dortoirs
- construction du bâtiment d'économat
- aménagement des réfectoires pour les jeunes filles

Enfin un crédit complémentaire de 50 millions attribué fin 1956 permet l'achèvement du dernier bâtiment de dortoirs de l'internat filles.

Ces différents travaux ayant conduit à la suppression de certains logements provisoires et les travaux futurs devant également en supprimer d'autres semblables, il a été nécessaire de surélever le bâtiment d'économat et d'y aménager des logements.

Ces travaux en cours d'achèvement ont fait l'objet d'une demande de crédits complémentaires de 35 millions.

Les nouveaux bâtiments ainsi réalisés sont teintés en rouge sur le plan de masse.

NOUVEAU PROGRAMME D'EXTENSION MAXIMA -

En raison de l'accroissement des effectifs scolaires un nouveau programme a été établi par l'Inspecteur Général du 2ème Degré et le Directeur Général de l'Équipement Scolaire Universitaire et Sportif en date du 15 Décembre 1956.

Ce programme est un programme d'extension maxima qui accroît très sensiblement les effectifs d'internat garçons et d'externat mixte prévus au premier programme de 1949.

L'ensemble des autres éléments du programme : services généraux, logements, équipement sportif, sont en conséquence augmentés à leur tour.